

« La remédiation doit être immédiate »



© Photo by markus-spiske on Unsplash

Cette phrase devient un incontournable de tout projet en Éducation et pourtant...

Depuis dix ans, le mot remédiation est de plus en plus présent dans le discours pédagogique. Il est aussi accompagné de termes de plus en plus pesants: la remédiation devait, tout d'abord, être prévue, elle fut ensuite rapide, elle devient maintenant immédiate! Le mot est tellement ancré dans les discours qu'il s'avère impossible d'affirmer que ce n'est pas indispensable dans une classe au quotidien ... Et si cela était possible dans une classe qui fonctionne, qui vit autrement ?

La notion de « remédiation » est indissociable d'un écart à une norme, à

l'évaluation-sanction. Nous sommes tenté-e-s de comparer les apprentissages scolaires aux premiers apprentissages de la vie. Si nous prenons la marche, par exemple. En tant que parent, quand s'inquiète-t-on que son enfant ne marche pas? La représentation courante est que la marche débute chez le jeune enfant autour de 1 an. On s'émerveille des premiers pas qui arrivent à 8, à 12 ... ou à 18 mois. Au-delà, on consultera éventuellement pour vérifier qu'il n'y a rien qui cloche. Entre temps, on sera charmée de tous les progrès: le bébé se redresse en se tirant au pied d'une chaise, il circule de plus en plus vite à quatre pattes... Il en va de même pour l'apprentissage de la parole. Le parent est fasciné par chaque mot à peu près prononcé, même s'il n'y

a que lui qui comprend que son enfant parle du ballon ou de son doudou. Dès deux ans et demi pour de plus en plus de monde, tout change! Il doit répondre à une norme. Il est « normal » qu'il sache dessiner un bonhomme avec des bras et des jambes à trois ans et demi. Et si ce n'est pas le cas, il commence à devenir « A-normal ». Et dès qu'il est A-normal, il doit y avoir un remède, une remédiation pour « corriger » cette A-normalité, passant au besoin par un-e professionnel-le de la remédiation. Évacués à cet instant-là les autres progrès, les autres évolutions: cet enfant est, peut-être, déjà capable de sauter sur un pied, de prononcer des phrases complexes, de reconnaître de multiples animaux, de se concentrer ou d'observer pendant un long moment, ... Cependant, un autre terme est à la mode. Nous nous l'identifions comme antinomique: la différenciation. Si la classe devient un espace de différenciation où les adultes et les enfants ne s'illusionnent plus d'être dans un groupe homogène, où les différences sont envisagées comme « normales » et où chaque élève peut être nourri-e de ce qu'il-elle lui convient, de son besoin en fonction de sa zone proximale de développement, alors la nécessité de normes s'estompe.

ET SI À L'ÉCOLE, DANS LES SALLES DES PROFS EN PARTICULIER, NOUS N'ENTENDIONS PLUS CERTAINES PHRASES! C'EST AUTOUR DE CETTE IDÉE QUE S'ORGANISE CETTE CHRONIQUE MENSUELLE: UNE IDÉE TOUTE FAITE À CONTRÉDIRE, UNE AFFIRMATION SI SOUVENT RÉPÉTÉE QU'ELLE S'ANCRE EN NOUS SANS RÉELS FONDEMENTS. UN TEMPS POUR S'ARRÊTER SUR CES PHRASES... POUR LES RÉFLÉCHIR, LES QUESTIONNER ET OUVRIR LA DISCUSSION!

Ce n'est plus grave que Marie soit en avance sur le groupe, ni que Paul soit un peu à la traîne dans telle matière, dans telle compétence. En effet, dans une classe active où règne un esprit d'entraide et de collaboration, Marie pourra consulter un livre qui permettra à son envie d'exploration d'être rassasiée, elle pourra utiliser un fichier auto-correctif à son niveau, s'enthousiasmer à découvrir des choses nouvelles. Paul, dans ce même temps, pourra évoluer à son rythme, consulter un autre fichier, lire d'autres sources, il pourra être accompagné par l'adulte... ou par Marie. Paul, grâce à cette organisation, cette autre manière de fonctionner, n'est plus l'A-normal qu'il faut absolument remettre à niveau parce qu'il freine le groupe, qui l'empêche d'avancer... Paul perçoit l'écart qui le sépare de Marie, mais cette différence est bien moins stigmatisante que lorsqu'il est mis face au groupe comme celui qui retarde les autres.

Tous nos projets d'établissement, décret mission, contrat pour l'école, pacte d'excellence, parlent de respect du rythme de l'enfant, de différenciation, mais or-

« IL EST « NORMAL »
QU'IL SACHE DESSINER
UN BONHOMME AVEC
DES BRAS ET DES JAMBES
À TROIS ANS ET DEMI.
ET SI CE N'EST PAS LE CAS,
IL COMMENCE À DEVENIR
« A-NORMAL ».

ganisent en même temps la mise sous pression de l'élève en retard par l'instauration de rattrapage, de remédiation, de redoublement. N'est-ce pas paradoxal? Notre système est conçu pour fonctionner avec des classes homogènes.

C'est cela, pour nous la problématique à combattre. Organiser quelques moments de différenciation, augmenter les heures de remédiation, de logopédie, de rattrapage, n'est qu'une aspirine dans le système: elle fait disparaître la perception du mal, l'illusion de la classe homogène, mais ne le guérit pas!

L'utilisation simultanée de ces deux mots différenciation et remédiation illustre parfaitement le paradoxe du système qui enferme l'enseignant-e: il-elle doit avoir une classe à l'image de celle prônée par les pédagogues de l'Éducation Nouvelle où chacun-e progresse à son rythme, où chacun-e trouve sa place sans stigmatisation de sa différence, mais il-elle doit être simultanément l'arme du « rabet institutionnel » qui normalise, qui homogénéise pour réussir des épreuves standardisées... Et si on prenait le temps d'apprendre plutôt que de remédier?

Le Groupe École des CEMÉA

« Il faut rappeler que la différenciation pédagogique dans la classe elle-même reste un projet pédagogique infiniment plus ambitieux et cohérent que la prolifération des systèmes de remédiation. En mettant l'hétérogénéité au service de l'entraide, en développant des méthodes – comme celle des « brevets » chez Freinet ou celle des « ceintures de judo » chez Fernand Oury – permettant à chaque élève d'apprendre à s'auto-évaluer, à se donner des défis et à mettre ses compétences au service du collectif, elle constitue un modèle social bien plus prometteur que le triage et l'orientation permanente dans le labyrinthe des dispositifs de « retraitement ».

Philippe Meirieu

« TOUS NOS PROJETS D'ÉTABLISSEMENT, DÉCRET MISSION, CONTRAT POUR L'ÉCOLE, PACTE D'EXCELLENCE, PARLENT DE RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT, DE DIFFÉRENCIATION, MAIS ORGANISENT EN MÊME TEMPS LA MISE SOUS PRESSION DE L'ÉLÈVE EN RETARD PAR L'INSTAURATION DE RATTRAPAGE, DE REMÉDIATION, DE REDOUBLEMENT. N'EST-CE PAS PARADOXAL ? »

LE GROUPE ÉCOLE DES CEMÉA BELGES PROPOSE

- des formations continues pour enseignant-e-s,
- des formations à la demande,
- un festival du film d'Éducation à Bruxelles,
- un espace de réflexion et d'action autour de l'École ●●●

CONTACT :

ecole@cemea.be
04/253.08.40
www.cemea.be